



COMMUNE DE MARQUILLIES
CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira dans la salle du Conseil, en Mairie :

Mercredi 28 janvier 2026 à 19h

Je vous prie de bien vouloir assister à cette séance, soumise au Règlement intérieur du Conseil Municipal.

Veuillez recevoir ici et à travers cette convocation, l'ordre du jour de la séance et son fil conducteur, ainsi qu'un exemplaire individuel de Pouvoir. Le courriel accompagnant cette convocation présente également les projets de Délibérations avec leurs documents associés tout comme le Procès-verbal de la séance précédente.

ORDRE DU JOUR

I. Ouverture de la séance : Vérification du Quorum, des Pouvoirs, et Désignation du Secrétaire de séance

II. Approbation du Procès-verbal de la séance du 21 novembre 2025

III. Points sur les décisions prises dans le cadre des délégations accordées au Maire

IV. Informations diverses

V. Délibérations

- ❖ Délibération relative à la création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité
- ❖ Délibération relative à la création d'un poste permanent - Agent communal du Service Administratif
- ❖ Délibération relative à la suppression de poste pour augmentation du temps de travail - Agent communal du Service Périscolaire et Entretien

VI. Questions diverses

Veuillez recevoir, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux, mes salutations distinguées

Fait à Marquillies, le 22 janvier 2026

Le Maire
Éric BOUCQUET
Mairie de Marquillies NORD JUSTICIA AMORE